

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 8 novembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

MARCHES PUBLICS – ASSAINISSEMENT - APPROBATION DE L'ACCORD CADRE RELATIF A LA VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DE STATION D'EPURATION DE GOILARD ET PELLE CHAT ET DES FILIERES BOUES DE TYPES RHIZOPHYTES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORSTEL, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C57-11-2019-DE
Date de télétransmission : 26/11/2019
Date de réception préfecture : 26/11/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019****MARCHES PUBLICS – ASSAINISSEMENT - APPROBATION DE L'ACCORD CADRE RELATIF A LA
VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DE STATION D'EPURATION DE GOILARD ET PELLE
CHAT ET DES FILIERES BOUES DE TYPES RHIZOPHYTES**

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le fonctionnement des stations d'épuration génère la production de boues. Celles-ci font l'objet d'une valorisation agricole.

La Communauté d'Agglomération du Niortais ne gère pas directement cette prestation en régie.

C'est pourquoi une consultation est organisée afin de retenir un prestataire chargé de la valorisation agricole de 10 000 tonnes de boues par an (sous forme de boues ou de compost).

Cette prestation sera essentiellement assurée sur les stations d'épuration de Goilard à Niort et de Pelle-Chat à St-Gelais.

La durée initiale du marché (à bons de commande) sera de 2 ans, reconductible une fois, soit au total une durée maximum de quatre (4) ans.

Après déroulement de la procédure, le marché a été attribué comme suit :

NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT ESTIMATIF € HT	MONTANT ESTIMATIF € TTC
SAUR	471 200	518 320

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le marché décrit ci-avant et autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C57-11-2019-DE
Date de télétransmission : 26/11/2019
Date de réception préfecture : 26/11/2019